RAPPORT ANNUEL 2016 LOI ECKERT

Au 31 décembre 2016, le CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN détient dans ses livres :

12 068 comptes inactifs pour un montant total de dépôts et avoirs de 3 062 197,17 €

Sur l'année 2016, conformément à la loi n° 2014-617 du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance-vie en déshérence, le CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN a déposé à la Caisse des Dépôts et Consignations, la somme de

511 473,32 € issue de 1 955 comptes

ayant atteint le délai légal maximum d'inactivité et/ou de déshérence.